## Ajournement

dienne du blé pour expliquer la situation et quelles mesures il entend prendre pour y remédier.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je sais gré au député d'avoir signalé que de grandes quantités de céréales sont transportées et qu'il n'y a pas d'encombrement à tous les points de livraison, mais seulement à certains endroits. Assurément, il y a parfois encombrement à 10 p. 100 des points de livraison dans les Prairies à un moment donné, mais cette situation ne dure pas nécessairement très longtemps.

Chose certaine, les producteurs ont livré jusqu'ici, ou d'après les rapports obtenus avant que la première moitié de la campagne n'ait été terminée, plus de 500 millions de boisseaux de grains aux élévateurs et nous exportons au rythme de 20 millions de boisseaux, ce qui est un taux plus élevé que notre niveau de l'an dernier, alors que nous avons atteint un chiffre sans précédent. Les céréales sont expédiées très rapidement.

La Commission du blé a haussé les contingents assez tôt au début de l'année pour s'assurer au fond que les approvisionnements suffiraient pour poursuivre la mise en marché et aussi que les cultivateurs ne retiendraient pas ces stocks. Le contingent pour le blé est de 8 boisseaux tandis que celui pour l'orge a été fixé à 20 boisseaux pour assurer les approvisionnements. J'ai dit à la Chambre l'autre jour que je réprouvais un peu la rapidité avec laquelle la Commission du blé a haussé les contingents. Elle voulait obtenir les approvisionnements. J'étais convaincu qu'elle les obtiendrait. Je m'inquiétais davantage de l'encombrement à éviter. Toutefois, l'encombrement est attribuable à ce fait et à la très forte demande de graine de colza et d'autres produits, ce qui a entraîné la hausse assez rapide de ces contingents.

Les grains ne sont pas répartis également à travers la région des Prairies et, de ce fait, alors qu'on hausse les contingents plus ou moins également, à certains points on se heurte à des difficultés. De plus, bien sûr, il y a les difficultés d'ordre logistique. La Commission canadienne du blé doit faire venir le blé des endroits où il se trouve et voir à ce que des wagons soient là pour le transporter au moment voulu. Parfois, on néglige d'autres points de livraison quand il faut trouver d'autres grains pour expédition ultérieure.

Ce qu'il faut d'abord c'est transporter les grains dans les ports. A Vancouver, par exemple, il y a eu des masses de céréales, y compris de la graine de colza. Le transport de la graine de colza s'effectue très bien et toutes ces situations devraient bientôt se stabiliser. Présentement, tout va bien pour cette époque de l'année en ce qui concerne le transport des grains; nous n'aurons à faire face à d'immenses volumes qu'après l'ouverture du port de Tunder Bay quand l'acheminement vers l'Est reprendra à fond de nouveau.

Bref, la Commission canadienne du blé, qui a dû faire face à de nombreux problèmes, s'est efforcée d'acheminer les grains vers les marchés où ils devaient s'écouler. Elle a voulu s'assurer que le grain était livré pour pouvoir vendre en toute confiance à l'avenir, ce qui a causé un certain encombrement. J'espère qu'on pourra éviter ce genre de chose à l'avenir grâce à une hausse plus méthodique des contingents. Il y a des lignes privées qui ne transportent pas de grain pendant l'hiver; en effet la circulation est si peu intense qu'il n'est tout simplement pas rentable de transporter du grain au cours des mois pendant lesquelles les chutes de neige sont abondantes.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. La motion d'ajournement de la Chambre est adoptée d'office. La Chambre s'ajourne donc à 2 heures demain.

(A 10 h 30, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)